

Soutenir les technologies d'accessibilité numérique à destination des personnes en situation de handicap

Jusqu'à présent, si le numérique offre des possibilités extraordinaires en matière d'accès à l'information et aux services publics, les interfaces standards (clavier, souris,...) ou les contenus peuvent ne pas être adaptés aux personnes en situation de handicap.

A la suite d'un appel à projets ouvert en janvier 2017, des projets visant à définir de nouvelles interfaces adaptées aux personnes en situation de handicap, et à favoriser le déploiement de contenus adaptés et développer des technologies d'accessibilité, seront financièrement soutenus dans le cadre du programme d'investissement d'avenir afin de permettre, de disposer d'outils innovants et adaptés.